

## ÉDITORIAL

*Entre 2005 et 2050, la population de l'Union européenne connaîtra de profondes transformations dans sa structure par âge.*

*La première cause, favorable en soi, est l'allongement considérable de la durée de vie. Le second facteur est le vieillissement progressif de la classe d'âge née depuis les années quarante au seuil des années soixante-soixante-dix. Le poids relatif des personnes âgées va augmenter, ce qui engendrera des déséquilibres dans les systèmes de redistribution et dans les services d'aide aux personnes. Sur le plan économique, les activités commerciales, industrielles et de services seront profondément transformées, du fait d'une transmission massive des entreprises vers de nouvelles mains.*

*Une véritable prospective des pratiques et des comportements est nécessaire pour éclairer les futurs usages en matière de consommation, de voyages, de choix résidentiel...*

*Parmi les inquiétudes qui se manifestent dans les différents scénarios, il y a la question du logement. Il y a aussi celle des services à la personne. De manière plus générale, comment allons-nous couvrir les emplois qui vont se libérer ou se créer dans la prochaine décennie, du fait des départs en retraite ?*

*Le rapport ouvre quelques pistes originales, dont celle de l'économie « présenteielle ». C'est bien là que l'anticipation démographique et sociologique rejoint les stratégies de développement local.*

**Christian de Boissieu**

Président délégué du Conseil d'analyse économique

**Pierre Mirabaud**

Délégué interministériel à l'aménagement et la compétitivité du territoire

## n° 5/2006

OCTOBRE 2006

# Analyses Économiques

## Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030

Rapport de Michel Godet et Marc Mousli

*Une vaste étude portant sur les conséquences du vieillissement sur l'évolution des activités de production, de commerce et de services dans les territoires a été lancée en 2004 dans le cadre du programme « Territoires 2030 » de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT). Ce rapport en retrace les analyses et les conclusions. Il est le fruit d'un travail collectif de deux ans mené par le groupe de prospective présidé par Michel Godet, membre du CAE. Il est publié conjointement par la DIACT et le CAE.*

*Le vieillissement est souvent considéré sous l'angle des finances publiques et de la croissance, alors qu'il a des conséquences sur tous les aspects de la vie économique et sociale. Remettre au travail les plus de 55 ans, répondre aux nouveaux besoins de main d'œuvre, en particulier dans le secteur des services à la personne, prendre en charge la dépendance, assurer la relève des PME familiales, adapter l'urbanisme et le logement aux personnes âgées, éviter les conflits de générations, font parti des nouveaux défis qui nous attendent. Le rapport développe tous ces points et propose des pistes d'actions. Il conclut sur la nécessité de développer des pôles de qualité de vie au niveau des territoires.*

*Ce rapport a été discuté en séance plénière du Conseil le 27 avril 2006, puis le 8 juin en présence du Premier ministre. Cette Lettre, publiée sous la responsabilité de la cellule permanente, en constitue un résumé détaillé.*

Les auteurs commencent par rappeler que le vieillissement traduit un double phénomène, l'allongement de l'espérance de vie et la baisse des taux de fécondité. On vit bien de plus en plus vieux, ce qui est une bonne nouvelle, mais le taux de fécondité est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations. L'équilibre de nos sociétés est donc en jeu. Les conséquences de cette évolution sur la croissance et le financement des régimes de retraite sont aujourd'hui bien identifiées et ont été maintes fois évaluées. Mais tous les aspects de la vie économique et sociale sont concernés : l'urbanisme, l'immobilier, les services publics, les ressources humaines, les entreprises et les PME, les relations entre générations.

Le rapport traite tous ces aspects, en mettant l'accent sur les conséquences au niveau local des phénomènes en jeu, et plus particulièrement sur les activités dans les territoires : quels types de services (pu-

blics et privés) vont être amenés à se développer ou au contraire à disparaître ? Quel est l'avenir des PME et des TPE ? Quelle stratégie les territoires peuvent-ils mener pour s'adapter à ces évolutions ? Le rapport souligne l'importance de « l'économie présenteielle ». Au niveau local en effet, l'économie liée au revenu et à la consommation est souvent plus importante que celle liée à la production de biens, ce qui devrait conduire les territoires à mieux prendre en compte les conditions de vie et l'offre de services dans l'élaboration de leurs politiques.

### Vieillesse et territoires : tendances et incertitudes

Le vieillissement de la population est inéluctable, et il est déjà à l'œuvre. Plusieurs tendances l'accompagnent, qui vont se renforcer, tandis que des incertitudes demeurent.

Le vieillissement par le haut est positif, puisqu'il traduit une hausse de l'espérance de vie en bonne santé. Et si la baisse du taux de fécondité ne permet plus le renouvellement des générations, les données n'indiquent pas un effondrement démographique, à tout le moins en France. Ainsi, nous étions 53 millions en 1975 et nous serons 67,2 millions en 2030 d'après le scénario central de l'INSEE, fondé sur un taux de fécondité constant (de 1,9) et un solde migratoire maintenu à son niveau actuel (100 000 par an), une baisse de la mortalité au même rythme que ces dernières années. Ces projections sont toutefois fragiles car très sensibles aux hypothèses, et en particulier aux hypothèses de taux fécondité, comme le montrent les scénarios présentés plus bas.

On assiste à une montée de la solitude, pour des raisons diverses. Le vieillissement, en est une, importante. Une forte proportion de personnes âgées vit en effet seule, en particulier des femmes pour cause de veuvage. Ceci a des conséquences pour les territoires, qui vont être confrontés à une demande croissante de services à la personne, et à une demande croissante de logements, le nombre de ménages augmentant plus vite que la population du fait de la baisse de leur taille moyenne.

L'évolution du revenu moyen des retraités est entachée d'incertitudes. L'élévation continue du niveau de qualification au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est un facteur favorable, mais les réformes Balladur de 1993 et Raffarin de 2003, et les probables réformes à venir, pèseront fortement. On peut tabler sur une évolution positive, globalement, jusqu'en 2020. Au-delà, la baisse semble inéluctable. Il est par ailleurs à

craindre que les inégalités entre retraités s'aggravent. En effet, les ménages composés d'une personne seule ou les couples mono-actifs seront les plus touchés par les nouvelles règles. De plus un risque plane sur les pensions de réversion des futures veuves, qui pourraient être remises en question devant les difficultés des caisses de retraites.

Il est certain en tout état de cause que relativement aux actifs, les retraités vont voir leur revenu baisser. Les retraités riches en capital et pauvres en revenus vont donc être tentés de monétiser leur patrimoine, en particulier immobilier, en recourant au prêt via-gier hypothécaire, qu'une loi récemment votée facilite. Si le dispositif est bon dans son principe, son succès n'est pas garanti, car il a un effet défavorable sur la transmission familiale du patrimoine.

Le recul de l'âge de l'entrée en situation de dépendance est un fait avéré. Le coût de la dépendance n'en devrait pas moins augmenter. À titre illustratif, l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), qui couvre une partie de ces coûts, devrait passer de 3 à 7 milliards d'euros en 2030, sous l'hypothèse raisonnable de son indexation sur les salaires. Par rapport à ses partenaires européens, la France est en retard en matière d'encadrement des personnes âgées dépendantes dans des établissements spécialisés. Il est toutefois souhaitable que ce mode de traitement de la dépendance soit réservé aux cas les plus lourds, et que les conditions d'un maintien à domicile soient privilégiées, solution plus efficace et moins coûteuse.

Si la plupart des retraités vieillissent là où ils ont vécu, les plus aisés quittent les grandes villes pour s'installer dans des territoires attractifs. Dans un premier temps, les territoires d'accueil bénéficient de

ces arrivées, qui génèrent de l'activité et des emplois. Dans un deuxième temps, ils doivent assurer les coûts de la dépendance (l'APA étant versée par le Conseil général). Globalement toutefois, il semble qu'ils soient gagnants.

Le vieillissement devrait accroître les tensions entre générations. Possibilités d'ascension sociales moins nombreuses pour les enfants, transmission plus tardive du patrimoine, et dans certains cas d'un patrimoine écorné, concurrence pour le logement, notamment dans les zones agréables où des retraités aisés s'installent, provoquant une hausse de l'immobilier au détriment des autochtones, prédominance d'un personnel politique âgé, etc., tous ces facteurs contribueront à exacerber ces tensions.

### De l'âge d'or des cheveux gris au scénario noir, trois scénarios contrastés

Les auteurs présentent trois scénarios qui combinent ces différentes tendances tout en restant dans le domaine du possible. Ces scénarios de distinguent par l'évolution plus ou moins favorable de leur démographie et la plus ou moins bonne adaptation des comportements à l'inéluctable vieillissement de la population.

Le scénario gris est le scénario médian. Il est fondé sur le scénario central de l'INSEE présenté plus haut (67,2 millions d'habitants en 2030). Dans ce scénario au fil de l'eau, les institutions se transforment peu. Le fonctionnement du marché du travail ne s'améliore pas, les mécanismes nationaux de solidarité se délitent, l'immigration est mal maîtrisée (arrivée de main d'œuvre peu qualifiée), le rôle de l'État-nation producteur de normes s'affaiblit sous l'influence des acteurs de la mondialisation (entreprises trans-

nationales, ONG, etc.), l'Union européenne limite son action à l'intégration économique et reste inexistante dans le domaine social, la méfiance de la population à l'égard des hommes politiques et de l'administration s'approfondit. Les conséquences négatives sont nombreuses. Les rapports entre générations se dégradent fortement, sous l'effet des difficultés à partager un revenu national en baisse, des problèmes rencontrés par les jeunes sur le marché du travail et des revendications spécifiques de la part croissante des électeurs âgés. Les inégalités entre retraités se creusent ; d'autant plus que le financement de la dépendance n'est que partiellement assuré par la solidarité nationale, ce qui rend la charge à supporter très lourde pour les revenus moyens concernés. Les retraités les plus fragiles sont les personnes âgées seules, surtout des femmes, dont le nombre s'accroît. Les plus mal lotis monétisent leur patrimoine, laissant peu ou pas d'héritage. Se loger devient un souci, car la multiplication des séparations et des recompositions familiales entraîne une augmentation des besoins, en plus de celle liée au vieillissement. Les entreprises ont du mal à recruter, du fait d'une inadéquation de l'offre de qualifications à la demande, et elles sont confrontées au problème, nouveau pour elles, du management des salariés âgés. Beaucoup de TPE et de PME disparaissent avec leur fondateur et sont remplacées par des systèmes de franchises de grands groupes intéressés par « l'économie résidentielle », et par le commerce électronique. Enfin, les écarts s'accroissent entre les territoires agréables et dynamiques, ayant su attirer à eux les retraités aisés et les cadres, et les autres territoires n'ayant pas réussi à surmonter par des politiques intelligentes leur moindre attractivité naturelle.

Dans le deuxième scénario, dit rose, les tendances lourdes à l'œuvre ne sont pas différentes de celles du scénario précédent, mais les comportements s'adaptent, permettant d'envisager l'avenir sous un jour meilleur. Le nombre de naissances augmente grâce à plusieurs trains de mesures favorables à la famille, tandis que l'immigration continue de présenter un solde élevé, mais est maîtrisée et répond à des besoins précis. La population en 2030 s'établit à 72 millions d'habitants, et le dynamisme démographique permet d'atteindre une croissance de 3,5 % par an. La situation du marché du travail s'améliore : le chômage baisse au taux de 4,5 % et sa durée diminue grâce à un meilleur fonctionnement des services de placement, le taux d'emploi des 55-65 ans augmente, le départ moyen d'âge à la retraite passant de 58 à 63 ans. La croissance permet le financement des systèmes d'assurance sociale et de solidarité, très sollicités. Les inégalités entre retraités se maintiennent mais ne se creusent pas. Les mouvements des retraités des grandes villes vers les zones agréables sont bien régulés par les territoires d'accueil, qui dissuadent les installations sur des lieux trop isolés et permettent l'offre de services sur place. En particulier les services à la personne, très demandés, se développent fortement, après quelques difficultés, grâce à la mise en place de filières professionnelles attractives. La concurrence entre territoires fondée sur « l'économie présentielle » se développe tout en étant régulée par des aides aux territoires défavorisés. Enfin, l'Union européenne a trouvé un bon équilibre entre l'économie et le social et elle fait entendre sa voix. Cette situation générale, la baisse des inquiétudes qu'elle génère, la

possibilité de poursuivre une activité sans limite d'âge, le renouvellement correct du personnel politique permis par le dynamisme démographique, permettent d'atténuer les tensions entre générations.

Dans le dernier scénario, qui est le scénario noir, le taux de fécondité recule fortement (passant de 1,9 à 1,5), l'immigration se réduit au regroupement familial et la main d'œuvre étrangère qualifiée se détourne de notre pays. La population en 2030 atteint 59 millions, soit une contraction de 2 millions d'habitants par rapport à aujourd'hui. Cette évolution démographique génère de grandes difficultés économiques. Notre système de sécurité sociale et de solidarité s'effondre, les assurances individuelles se développent pour les plus aisés, beaucoup de jeunes en situation de précarité n'ont pas de couverture sociale (et ne peuvent espérer une vraie retraite), le revenu des retraités diminue, le chômage augmente et l'inflation se développe (hausse de prix de l'énergie, insuffisance de l'offre), ce qui enfonce de nombreux Français dans la pauvreté. Notre système de santé sous-investit dans la prévention, et l'espérance de vie baisse en conséquence. On assiste à une dualisation de la société. Les retraités les plus modestes frappés en premier par la baisse de leur revenu quittent leur lieu de résidence habituel pour s'installer dans des zones reculées, tandis que les retraités les plus aisés s'installent dans des zones protégées. Les quartiers sensibles se multiplient et, abandonnés par les pouvoirs publics, se transforment en zones de non-droit. Les prix de l'immobilier s'effondrent dans les zones désertées et restent élevés dans les zones attractives. La difficulté à se loger est d'autant plus grande que l'activité dans le BTP est atone (faute de main

d'œuvre). Les activités de services et les PME subissent la très vive concurrence du travail au noir. L'Europe reste cantonnée au marché unique et n'a plus aucune ambition politique. Les aides agricoles disparaissent et l'agriculture s'effondre.

## Conséquences pour l'emploi et l'activité

Le vieillissement et les phénomènes qui l'accompagnent ont des conséquences pour les institutions et les entreprises, qui devront s'adapter.

Tout d'abord, la hausse du taux d'emploi des plus de 60 ans sera nécessaire pour assurer l'équilibre du système de retraites et répondre aux nouveaux besoins du marché du travail. Ceci suppose que les entreprises mènent une vraie politique de management des salariés et valorisent l'expérience acquise, et que le cumul d'un emploi et d'une retraite soit autorisé sans réserve. Le recours, inévitable, à l'immigration, ne suffira pas.

La baisse de la population active va générer des pénuries de main d'œuvre dans un certain nombre de métiers et de qualifications, ce qui, loin de réduire le chômage, constituera de nouveaux obstacles au plein emploi. Les entreprises convoiteront les jeunes et chercheront à les fidéliser (d'où une certaine désaffection pour l'enseignement supérieur). Les 15 % d'entre eux qui ne maîtrisent pas les savoirs de base risquent d'être marginalisés, ce qui renvoie à la difficile réforme de notre système éducatif.

Les métiers où les besoins se feront les plus pressants sont ceux en rapport avec les services à la personne, et plus particulièrement les aides à domicile, les infirmiers et les aides-soignants. Dans ces trois métiers, près de 900 000 postes devraient être à pour-

voir d'ici 2015 (en termes nets). Il faut donc que les pouvoirs publics, avec l'aide des entreprises, mettent en place des filières attractives dans ces métiers, notamment en accordant des bourses d'apprentissage et d'étude sous contrat et en facilitant les passerelles entre métiers. Les entreprises devraient pouvoir organiser les services correspondants sur une grande échelle, par un encadrement structuré et l'utilisation de technologies permettant de répondre à la demande en temps réel. Pour encourager le développement de cette économie solidaire, et plus généralement de l'économie de proximité, plusieurs mesures sont proposées : créer un statut de l'entreprise de proximité, subventionner la demande (plutôt que l'offre, afin d'éviter les distorsions de concurrence), favoriser l'affectation de l'épargne à l'économie de proximité, encourager l'usage des TIC dans la population.

Dans les dix ans à venir, de l'ordre de 500 000 chefs de PME (parmi lesquels des TPE) vont prendre leur retraite. Beaucoup de ces PME ne seront pas reprises, car elles n'ont pas de valeur d'actifs. En fait, la transmission n'est pas le problème principal, même si elle mériterait d'être facilitée, quand elle est possible, par la mise en place d'outils efficaces, qui existent déjà dans quelques régions, mais pourraient être développés et généralisés. La vraie difficulté tient à la création d'entreprises. On voit arriver des repreneurs et des créateurs ayant des compétences en gestion qui ont besoin, pour développer leurs activités (BPT, etc.), de professionnels qualifiés et de structures plus grandes que l'artisanat traditionnel. Par ailleurs, le gisement des entrepreneurs potentiels, âgés de 30 à 49 ans, va se tarir avec la baisse de la population dans cette tranche

## Les Rapports du Conseil d'Analyse Économique

40. Compétitivité
41. Propriété intellectuelle
42. Les normes comptables et le monde post-Enron
43. Crises de la dette : prévention et résolution
44. Protection de l'emploi et procédures de licenciement
45. Ségrégation urbaine et intégration sociale
46. Éducation et croissance
47. La société de l'information
48. Productivité et croissance
49. Productivité et emploi dans le tertiaire
50. Les crises financières
51. Réformes structurelles et coordination en Europe
52. Réformer le Pacte de stabilité et de croissance
53. Financer la R&D
54. Politiques environnementales et compétitivité
55. Désindustrialisation, délocalisations
56. Croissance équitable et concurrence fiscale
57. La famille, une affaire publique
58. Les seniors et l'emploi en France
59. Politique économique et croissance en Europe
60. Politiques de la concurrence
61. Une stratégie PME pour la France
62. La France et l'aide publique au développement
63. Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030

Ces rapports sont disponibles à La Documentation française  
29 quai Voltaire  
75344 PARIS Cedex 07  
Téléphone : 01 40 15 70 00  
Télécopie : 01 40 15 72 30  
et sur : www.cae.gouv.fr

La documentation Française



d'âge, ce qui renforce la nécessité d'inciter au travail et de récompenser le risque. On devrait assister au total à une concentration des activités, phénomène qui sera accéléré par le développement de nouveaux systèmes de distribution et d'offre de services mis en place par des chaînes et des franchiseurs.

Si les entreprises s'adaptent peu à peu à la montée en puissance des seniors en développant un marketing ciblé sur cette population, les autorités publiques, les urbanistes et les architectes n'ont pas encore intégré cette dimension. L'aménagement urbain, des bâtiments publics et des logements devra être adapté. Les collectivités locales par exemple devront éviter l'étalement urbain, source de coûts, et faciliter le déplacement des personnes âgées dans la ville, et les architectes construire des logements de plain-pied, où les commandes électriques et les terminaux de communication soient facilement accessibles.

### Choix de vie et économie présente

Les pistes d'actions évoquées recouvrent deux grands enjeux, qui devraient pouvoir guider l'action publique et des entreprises.

Tout d'abord, il est important que chacun puisse réaliser son choix de vie, indépendamment de son âge. Les problèmes posés par les besoins contradictoires des jeunes et des moins jeunes doivent au minimum être discutés. Les mentalités doivent intégrer que chaque génération a besoin des autres. Deux grands sujets doivent par ailleurs mobiliser. Le premier est la nécessité de développer et professionnaliser l'aide à domicile, dont

les besoins vont croître fortement avec le vieillissement de la population. Le second a trait à l'aménagement urbain et au logement, qui doit être adapté aux seniors.

Ensuite, les territoires doivent maintenir et stimuler les activités, en mettant en œuvre des stratégies fondées sur « l'économie présente ». Ceux-ci, dans l'inévitable concurrence qu'ils se livrent, ont intérêt à créer des pôles de qualité de vie et de services, en misant sur le génie des lieux. De telles stratégies doivent tenir compte des besoins des seniors, tout en s'efforçant d'éviter les conflits entre générations. Les stratégies régionales sont en effet trop souvent occupées par le souci exclusif d'attirer des centres de production. Ce faisant, elles ne prennent que peu en compte l'économie locale de la consommation, liée au revenu, alors même que la redistribution opérée par les transferts sociaux et fiscaux au niveau national entraîne une déconnection relative entre PIB et revenu disponible au niveau local. À cette fin, il faut encourager les territoires à organiser une veille prospective et à faire connaître et valoriser leur stratégie auprès du public.

### Commentaire

**Béatrice Majnoni d'Intignano** salue la qualité de ce travail et l'importance des questions qu'il soulève. Ce rapport sera très utile aux hommes politiques locaux, qui y trouveront matière à nourrir leurs projets de développement. Sa lecture devrait en particulier les inciter à mieux prendre en compte dans l'élaboration de leurs politiques une donnée essentielle, mise en évidence par les auteurs et trop souvent négligée,

à savoir l'importance des activités dont la localisation est dictée par la vente ou le service de proximité. Béatrice Majnoni d'Intignano souligne que le scénario gris du rapport est déjà à l'œuvre et évoque l'influence très négative du vieillissement sur la croissance ainsi que le caractère non soutenable de la redistribution massive opérée des trois régions les plus créatrices de richesses vers les vingt-deux autres régions. Elle marque également son accord avec les auteurs sur l'existence de besoins importants de main d'œuvre, au niveau tant macroéconomique que régional, et sur la nécessité de remettre au travail les 55-65 ans. Le scénario rose, dans lequel la croissance atteint 3,5 %, lui semble irréaliste : ce taux n'a été atteint que durant les Trente glorieuses. Elle fait par ailleurs remarquer que le chômage de masse, contrairement à ce qu'indique le rapport, n'est pas un phénomène européen, car seuls les grands pays en souffrent : les petits pays affichent un taux de chômage tendanciel inférieur à 5 %. Dans un pays centralisé comme la France, des services de l'emploi locaux ou régionaux pourraient être plus efficaces qu'un service national. La question du pouvoir politique des retraités est importante. Quand ceux-ci deviendront-ils majoritaires dans l'électorat ? Béatrice Majnoni d'Intignano insiste sur une proposition ancienne, qui consisterait à donner un poids électoral plus fort aux parents pour leurs enfants, afin que les préoccupations des générations futures soient prises en compte. ■